

BIEN DÉMARRER SA MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

LES 4 RÈGLES D'OR DE BGE

1



**ON LÈVE LA MAIN
POUR PARLER**

BGE vous écoute.

Parce que chaque projet est unique,
vous bénéficiez de rendez-vous
personnalisés pour
structurer votre projet.

2



**ON JOUE ENSEMBLE,
PAS CHACUN DANS SON COÏN**

BGE vous aide
à **consolider votre collectif**
et à poser les bases
d'une MAM solide.

3



**ON APPREND EN
S'AMUSANT**

Étude de marché, budget,
organisation, statut :
vous progressez
avec des outils concrets.

4



**ON ATTEND LE FEU VERT
POUR SE LANCER**

Vous repartez avec une vision claire,
un **business plan** et les bons outils
pour vous lancer (ou pas)
en toute confiance.

POURQUOI SE FAIRE ACCOMPAGNER PAR BGE ?



Parce qu'un projet de MAM, c'est plus qu'une envie : c'est une vraie aventure entrepreneuriale. Et comme pour toute entreprise, mieux vaut ne pas avancer tout seul !

Lancez-vous en toute sécurité, avec des repères, de la bienveillance, et un cadre clair.

**BGE Franche-Comté est là pour vous accompagner,
pas à pas.**

Financé par la CAF 70, cet accompagnement est gratuit pour les assistantes maternelles de Haute-Saône et mené en complémentarité avec les PMI, RPE, communes, etc.

*"Nous avons fait appel à BGE pour structurer
notre association MAM l'île aux enfants.
Ils nous ont été d'une grande aide.
Merci pour la qualité de leur travail,
leur gentillesse et leur disponibilité."*

Marion et Betty - MAM L'île aux enfants

Plus d'infos au 03 81 47 97 00 - ess@bgefc.org

